

10 ans de l'ONED

Argument

Soutenir la politique publique de protection de l'enfance et les pratiques auprès des enfants concernés et de leurs familles par un développement et une articulation des connaissances issues des savoirs professionnels et de la recherche est au cœur des missions de l'ONED. C'est pourquoi, à l'occasion de son dixième anniversaire, l'ONED souhaite prendre un temps sur cet aspect majeur de son action : animer et accompagner la recherche scientifique et la diffusion des pratiques intéressantes, tant institutionnelles que professionnelles, mais aussi et surtout articuler cette recherche et les pratiques. Au cours de ces dix ans, l'ONED a notamment contribué au financement et au soutien de plusieurs dizaines de recherches et d'études. Il a également mené des études de recensement et d'analyses de plusieurs types de dispositifs et modes d'intervention.

Quels sont les apports de la recherche et comment se diffusent-ils pour faire évoluer les pratiques ? Comment étudier dans un processus de recherche les pratiques et les conséquences de ces pratiques ? Comment, avec l'appui de chercheurs et de praticiens, rassembler et diffuser les savoirs des intervenants ? Ces articulations sont aujourd'hui revendiquées et parfois mises en œuvre par les institutions de recherche ou de protection dans maints pays. Pourtant, elles se construisent différemment selon le contexte.

Par exemple, certains pays développent un type de démarche, les *evidence-based practices* qui reposent sur cette articulation. D'autres encore développent la recherche-action collaborative, c'est-à-dire la recherche coproduite par des chercheurs et des acteurs de terrain. La recherche « par les pairs » répond notamment à cette philosophie.

La philosophie politique et institutionnelle qui guide les pratiques institutionnelles et professionnelles peut conduire à tel ou tel type de méthodes ou sujets de recherche. Dans certains pays, les dispositifs de protection de l'enfance par exemple sont conçus comme un service public, universels, non limités dans le temps, alors que d'autres font reposer cette politique sur des programmes, ciblant des populations cibles, aux objectifs chiffrés, inscrits dans une temporalité déterminée.

Enfin, la recherche sur la pratique et découlant des pratiques est légitime dans certains contextes nationaux, par la présence par exemple de doctorat en travail social alors que d'autres valorisent plutôt une recherche qui s'effectue en tant qu'observateur extérieur et distant par rapport aux pratiques.

Ainsi, l'articulation entre la recherche et les pratiques diffère selon le contexte culturel, légal ou institutionnel. L'objectif de ce colloque est, à partir de situations nationales concrètes dans le champ de la protection de l'enfance, d'étudier les apports et les limites de ces démarches.